



**Assemblée des délégués**  
**14 avril 2011**  
**Berne**



# AD printemps 2011

## **3. Développement des conditions-cadres du marché laitier**

### **3.1 Politique agricole**



# AD printemps 2011

## Thèmes

1. Contexte politique
2. Traitement plus favorable de l'agriculture par rapport à l'artisanat
3. Situation de l'Emmentaler Switzerland
4. Évolution du prix du lait
5. Évolution du supplément pour le lait transformé en fromage



# Politique agricole

## Contexte politique

- La fin des négociations de l'OMC (cycle de Doha) n'est pas en vue.
- Nombre de politiques et d'organisations agricoles demandent l'arrêt des négociations avec l'Union européenne visant à conclure un accord de libre-échange dans le secteur agricole.
- Plusieurs voix se sont élevées au sein du parlement dans le contexte des élections 2011, demandant le retour à l'interventionnisme et au protectionnisme.



# Politique agricole

## Contexte politique – Position de FROMARTE

- FROMARTE continue de soutenir les premières étapes de libéralisation.
- Nous voyons des possibilités d'exportation des produits de qualité suisses et cherchons à maintenir sinon à augmenter nos parts de marché.
- Il n'est pas dans l'intérêt de la branche (emploi en Suisse) ni dans celui de l'économie globale de suspendre voire d'interrompre les négociations avec l'UE.



# Politique agricole

## Consultation sur la motion Aebi à la CER du Conseil des États du 25.01.2011 – Position de FROMARTE

- FROMARTE rejette la motion Aebi et souhaite poursuivre la politique actuelle favorisant une économie laitière suisse axée sur le marché.
- FROMARTE soutient la régulation des quantités dans les organisations de sortes pour les sortes de fromage traditionnel suisse.
- FROMARTE est convaincue qu'un système de régulation des quantités fonctionne uniquement s'il est du ressort de tous les partenaires de marché et contractuels (organisations de sortes et IP Lait) et pas seulement de celui des producteurs de lait.



# Politique agricole

## Assemblée plénière du Conseil des États du 17.03.2011 sur la motion Aebi

- La motion de la commission CER-E (proposition de E. David) et la motion Aebi sont renvoyées à la commission par 23 voix contre 12 avec la demande d'élaborer une nouvelle solution avec les organisations concernées.
- Dernière chance pour l'IP Lait



# Politique agricole

## Motion Aebi + CER-E – Position de FROMARTE

- Reconnaissance / soutien de l'IP Lait.
- Approbation du consensus de branche sur les mesures destinées à alléger le marché.
- Pas de solution politique (re-régulation).
- Pas d'autre discrimination de l'artisanat (incitations inadéquates).



# Politique agricole

## Traitement plus favorable de l'agriculture par rapport à l'artisanat

- Des distorsions de la concurrence existent dans la loi sur l'agriculture (aides à l'investissement).
- La discrimination des régions montagneuses a pu largement être supprimée.
- En plaine les entreprises en mains paysannes bénéficient de prêts à 0 %, contrairement aux fromagers privés, qui n'en bénéficient pas.
- Le problème s'aggravant, cette évolution met en danger le statut des acheteurs de lait indépendants.
- Une intervention auprès des politiques et de l'USAM (égalité de traitement) s'impose.



# Politique agricole

## Situation de l'Emmentaler Switzerland

Options : les souhaits de tous



Il existe un dénominateur commun.



# Politique agricole

## Situation de l'Emmentaler Switzerland

**Une solution doit être trouvée pour les options et réflexions centrales suivantes :**

- Surcapacités (pour la protection des quantités de référence).
- Délimitation proactive de l'Emmentaler AOC / GLK / üHK.
- Une égalité de traitement doit être rétablie rapidement, c'est-à-dire intégration des outsiders ou suppression/adaptation de la gestion des quantités.



# Politique agricole

## Situation de l'Emmentaler Switzerland

### **Solution négociée pour le concept d'intégration :**

- Charte pour l'Emmentaler.
- Mesures d'accompagnement pour une affiliation avec quantités de référence ainsi que pour la résolution des procédures héritées du passé dans le but d'intégrer les outsiders.



# Politique agricole

## Situation de l'Emmentaler Switzerland

### Qu'apporte la solution négociée ?

- Moratoire sur cinq ans.
- Présentation unifiée de l'Emmentaler (une AOC une marque)
- Aucune garantie de gestion perpétuelle des quantités.
- Aucune garantie de maintien des structures.
- Une solution innovante, audacieuse et tournée vers l'avenir qui n'empêche pas d'adaptation structurelle.



# Politique agricole

## Situation de l'Emmentaler Switzerland

### Déroulement prévu :

- Délai de signature de la charte jusqu'au 20.02.2011 si elle est approuvée par les outsiders et par l'assemblée extraordinaire des délégués ES du 20.01.2011.
- La charte entre en vigueur le 1.04.2011 si le quorum nécessaire est atteint et les outsiders sont accueillis dans l'ES au 1.05.2011. L'amortissement des arriérés se fait du 1.04.2011 au 31.03.2016.
- Si le quorum nécessaire n'est pas atteint, l'abolition de la gestion régulation des quantités sera proposée à l'AD ES du 20.04.2011. Si le comité constate rapidement qu'aucun accord sur les quantités n'est possible, cela pourrait en fait entraîner une levée temporaire des restrictions.



# Politique agricole

## Situation de l'Emmentaler Switzerland

### **Conséquences de l'échec du concept d'intégration :**

- Encore plus de (nouveaux) outsiders et firmes commerciales.
- Abolition de la gestion centrale des quantités.
- Épuration du marché avec perte de création de valeur.
- Risque d'adaptation structurelle vers une production industrielle (fermetures de fromageries en masse).

### **Objectif minimal :**

- Application de la charte sur l'Emmentaler (en tant que contrat de licence pour les outsiders) sans Swaler et sans gestion centrale des quantités.



# Politique agricole

## Évolution du prix du lait

### **Bilan des exportations et des importations au 31.12.2010 :**

- Exportations +1'561 tonnes
- Importations +2'791 tonnes
- Bilan en faveur des importations +1'230 tonnes

### **Consommation de fromage en 2010 par habitant :**

- Consommation de fromage +170 grammes/personne
- Fromage suisse -130 grammes/personne
- Fromage étranger +300 grammes/personne

**Le fromage suisse perd des parts de marché !!!**

## Évolution du prix du lait

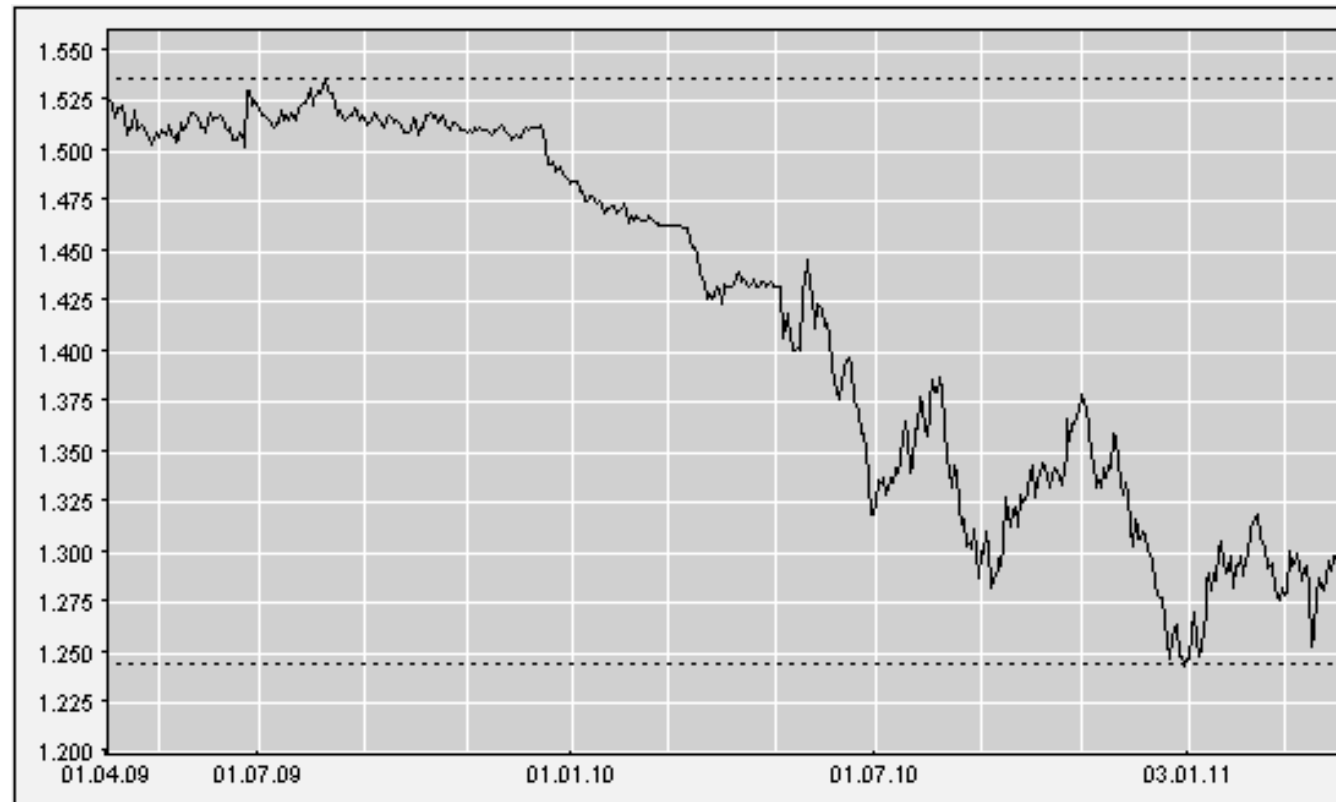
### Prix du lait en 2010

➤ Ensemble de la Suisse	64.78 ct/kg	-3.00 ct/kg
➤ Industrie suisse	59.46 ct/kg	-3.34 ct/kg
➤ Artisanat suisse	72.06 ct/kg	-2.03 ct/kg
➤ UE	40.63 ct/kg	+5.39 ct/kg
➤ Nouvelle-Zélande	37.50 ct/kg	+11.14 ct/kg

## Évolution du prix du lait

### Différence de prix CH – EU

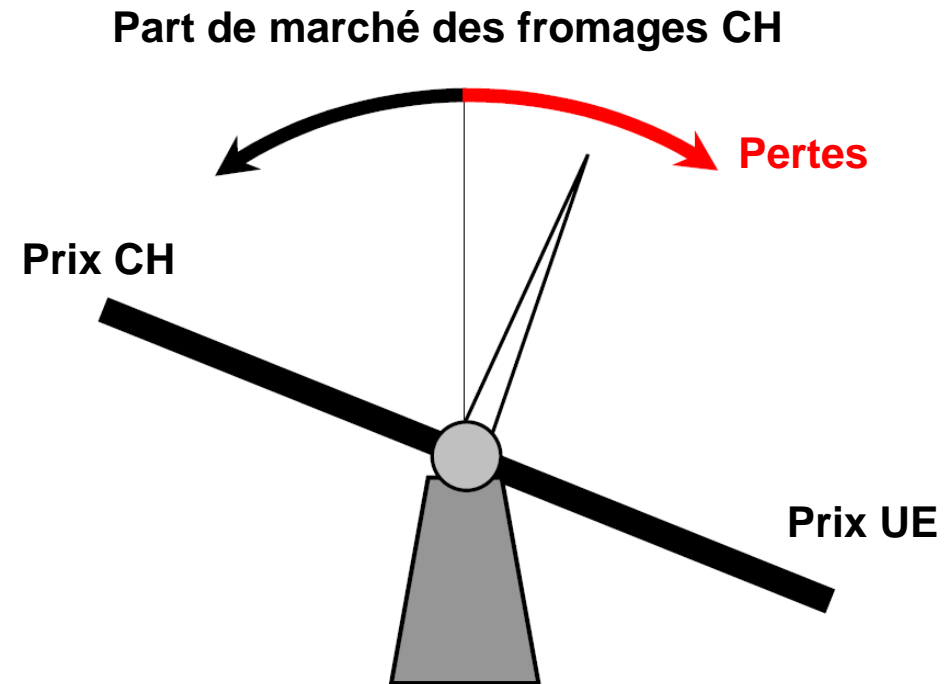
- Le taux de change influe sur la différence de prix et influence les exportations et les importations.



## Évolution du prix du lait

### Différence de prix CH – EU

- Le niveau des prix influence la part de marché des fromages suisses.
- La hausse des prix du fromage suisse entraîne une perte de parts de marché.
- **L'augmentation du prix indicatif va diminuer notre compétitivité !!!**





# Politique agricole

## Évolution des prix du lait – Position/approches de FROMARTE

- La libéralisation de la ligne blanche reste un objectif à moyen terme.
- Résoudre la problématique de la matière grasse à court terme avec les mesures de l'IP Lait et à moyen terme avec la segmentation.
- N'affaiblir en aucun cas la compétitivité de l'artisanat, mais la renforcer davantage.

## Évolution du supplément pour le lait transformé en fromage

### **Arrêté du Conseil fédéral du 27 octobre 2010**

- Réduction du supplément pour le lait transformé en fromage de 3 ct, ce qui le ramène à 12 ct/kg à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011.
- À défaut de bases légales, il est renoncé à l'introduction d'un « seuil d'entrée » ou d'une teneur minimale en matière grasse visant à maintenir le supplément pour le lait transformé en fromage.



# Politique agricole

## Évolution du supplément pour le lait transformé en fromage

### Décisions prises par le Parlement en décembre 2010

- Les moyens ont été augmentés de CHF 45 millions par rapport au budget.
- Le supplément pour le lait transformé en fromage reste de 15 ct/kg au 1.01.2011.
- Les moyens financiers pour l'agriculture ont été relevés de CHF 122 millions pour les années 2012 et 2013.



# Politique agricole

## Évolution du supplément pour le lait transformé en fromage – Position de FROMARTE

- FROMARTE est d'avis qu'une réduction du supplément pour le lait transformé en fromage affecte la compétitivité du fromage suisse et ralentit sa progression.
- FROMARTE s'est investi au sein des débats parlementaires sur le budget 2011, en vue de corriger la réduction du supplément pour le lait transformé en fromage.
- FROMARTE demandera une nouvelle fois, via l'IP Lait, l'introduction d'un seuil d'entrée à partir de 150 g/kg de matière grasse dans la matière sèche.
- Dans le cadre de la consultation de politique agricole 2014-2017, FROMARTE va demander/proposer une augmentation de la prime de non-ensilage.